

LA MATERNELLE



La maternelle donne des ailes

L'école maternelle est une étape essentielle du parcours des élèves pour garantir leur réussite scolaire. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école, pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.

Ces trois années de maternelle (cycle1) doivent permettre aux enfants de faire et de vivre ensemble. Ils développent leur langage oral, commencent à découvrir les écrits et les nombres.

En Petite Section, les enfants ont encore besoin du soutien des maîtresses pour trouver leur place d'élève à l'école.

En Moyenne Section, ils sont plus autonomes. Ils s'intéressent de plus en plus aux livres, aux lettres et aux chiffres.

En Grande Section, les sons et les rimes, ainsi que les activités graphiques rythment davantage les journées des élèves, car l'année suivante, c'est le CP !

Répartition et structure

Les élèves de maternelle sont répartis dans 6 classes

- 2 classes de Petites sections (3/4 ans)
- 2 classes de Moyennes Sections (4/5 ans)
- 2 classes de Grandes Sections (5/6 ans)

Aide au sein des classes

7 ATSEM aident les enseignantes dans les classes. Elles accueillent les élèves le matin, les surveillent sur les temps de déjeuner et de sieste et participent aux différents ateliers des classes.

Accueil le matin

- *Accueil des petites sections et moyennes sections*

A partir de 8h00, les enfants peuvent être accueillis au rez-de-chaussée dans la salle de garderie. Sinon, les enfants sont accueillis en classe à partir de 8h20.

- *Accueil des grandes sections*

A partir de 8h00 et jusqu'à 8h30 les enfants sont accueillis dans l'espace de jeux réservé aux maternelles. Les enseignantes viennent chercher les élèves dans l'espace de jeux, réservé aux maternelles.

- *Entrées et sorties*

Seuls les parents de petite et moyenne section entrent pour accompagner et chercher leur enfant en classe. Pour garantir la sécurité, en particulier sur les entrées et les sorties, trois cartes sont distribuées à tous les parents d'élèves en début d'année de **petites et moyennes sections**. Les cartes doivent être systématiquement présentées pour entrer dans l'établissement. En cas de perte, les parents s'adressent à l'école secretariatecole@sjparchamp.org pour des duplicatas (5€).

Les grandes sections de maternelle sont accueillies dans l'espace dédié aux récréations des maternelles (bac à gomme). Les enseignantes viennent chercher leurs élèves.

Pour des raisons de sécurité, **aucun enfant ne sera accepté après 8h40** sauf autorisation particulière du chef d'établissement.

